



## FEDERATION DE LA SANTE ET DE L'ACTION SOCIALE

**Le** Groupement national des directeurs généraux d'association (G.N.D.A.) a publié une lettre ouverte aux syndicats employeurs des Conventions Collectives 66 et 51 début mai, sur la situation du secteur social et médico-social et de ses salarié-e-s. Notre Fédération a jugé utile d'interpeller ce groupement dans le contexte créé suite à l'élection présidentielle du 6 mai dernier, avec la préparation du Sommet Social des 9 et 10 juillet 2012 et au vu du sort fait aux salarié-e-s de ce secteur en matière de salaires et de garanties collectives. Cette lettre est donc diffusable dans tous les établissements sociaux et médico-sociaux du secteur privé associatif.

Montreuil, le 6 juin 2012

Objet :

*Interpellation suite à  
votre lettre ouverte aux syndicats employeurs FEHAP SYNEAS et FEGAPEI*

**Monsieur Philippe RICHARD**

Président du G.N.D.A.  
c/o APEI DE DOUAI  
68 rue Monsarrat - BP 86  
59502 DOUAI CEDEX

Monsieur le Président,

La Fédération C.G.T. de la Santé et de l'Action Sociale a pris connaissance de votre lettre ouverte adressée le 3 mai 2012 aux présidents de 3 syndicats employeurs.

Si nous partageons les constats concernant **la misère salariale des personnels** à travers « la dégradation des conditions de vie des salariés des associations d'action sociale, l'absence de résultats des négociations salariales annuelles, elles-mêmes conditionnées par une position irréaliste des pouvoirs publics », nous nous étonnons de votre réveil et de votre réaction malgré nos interpellations régulières, depuis de nombreuses années et dans un climat délétère pour la démocratie sociale, le dialogue social et la négociation paritaire, dans tous les lieux possibles, tant nationalement (journée nationale d'action de grève et de manifestations du 30 septembre 2008 pour l'augmentation des salaires et du pouvoir d'achat des salariés des secteurs privés associatifs : sanitaire, social et médico-social et aide à domicile, avec audience auprès du cabinet du Ministre de l'époque, Monsieur Xavier Bertrand, Conférence salariale annuelle à la DGCS, commissions nationales paritaires de négociations dans la Branche, la CC 66, la CC 51, la CC de la Croix-Rouge Française, la CC 65...) que localement dans les instances représentatives (D.P., C.E., C.H.S.-C.T. voire les C.A. et les A.G. des associations) des E.S.M.S. (établissements et services sociaux et médico-sociaux).

Oui, il y a « une véritable impatience à l'égard d'une **reconnaissance du secteur** ». Pour notre part, nous pensons que le patronat associatif, en tant que composante du patronat de l'Economie Sociale et Solidaire (dont la nouvelle majorité présidentielle vient de remettre en selle un Secrétariat d'Etat avec Monsieur Benoit Hamon comme Ministre) devrait participer à la **Conférence Sociale** sur l'emploi, les

salaires, la croissance, convoquée par le Président de la République et son gouvernement à la mi-juillet (avant le 14 juillet selon toute vraisemblance).

Notre Fédération, avec notre Confédération, pour sa part, fera valoir les **revendications en matière salariale et aussi en matière de négociations paritaires nationales** pour la défense et l'amélioration des Conventions collectives, l'abandon de la dénonciation de la CC 51, la reprise des négociations sur la base des classifications et des rémunérations dans la CC 66.

Notre Fédération, porte aussi l'exigence d'une **Convention Collective Unique et Etendue** (C.C.U.E. CGT) couvrant l'ensemble des salariés du champ.

La construction et la négociation de cette Convention Collective Unique et Etendue de haut niveau avec, comme première étape, la Branche Associative Sanitaire Sociale et Médico-Sociale privée à but non lucratif (BASSMS), devraient assurer de fortes garanties collectives, éléments incontournables de défense et de développement du secteur sanitaire social et médico-social s'inscrivant dans le cadre d'un grand service public et couvrant l'ensemble des besoins des populations et des salariés.

La Fédération C.G.T. de la Santé et de l'Action Sociale reste disponible pour vous rencontrer, comme elle l'est pour les syndicats employeurs et le gouvernement afin d'évoquer et d'avancer ensemble dans la visibilité de cette Branche pour toutes les parties concernées.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

**Nathalie GAMIOCHIPI**  
Secrétaire Générale

*Lettre ouverte*